

AU JOUR LE JOUR



L'ancien hôtel Perras angle
Saint-Georges et Sainte-Marie

Bulletin de la Société d'histoire de La-Prairie-de-la-Magdeleine



À l'intérieur

La Justice en Nouvelle-France	2
Quand l'étudiant écrivait ses manuels de science	3
Notre prochaine conférence	4
Exposition sur les tramways de Montréal	4
Le contenu de votre bulletin mensuel	4



Rappel à nos membres

Vous êtes les premiers invités à choisir, parmi nos trésors, des lectures qui sauront vous captiver. Soyez au rendez-vous le vendredi 28 mai prochain entre 16 h et 20 h.

Nous ouvrirons les portes du Vieux Marché à 15 h 30 et c'est à 16 h que l'ouverture officielle de la vente des livres usagés aura lieu. Nous vous attendons en grand nombre. Aussi, nous profiterons de cette journée spéciale pour remettre, à 20 h, un très beau prix de présence.

Veuillez confirmer votre présence par téléphone au (450) 659-1393 ou par courriel à histoire@laprairie-shlm.com avant le 18 mai 2010. Au plaisir de vous y rencontrer.

NOTRE PROCHAINE CONFÉRENCE

Mardi le 18 mai 2010 à 19 h 30. **Tous les détails en page 4.**

La Justice en Nouvelle-France

Par Albert Lebeau

Un soldat français insulte le roi d'Angleterre !

Il est pour le moins étonnant que la justice de la Nouvelle-France aille jusqu'à protéger la réputation du roi d'Angleterre. Il faut en conclure qu'au-delà des rivalités culturelles, on interdit à tout sujet de salir l'image de toute tête couronnée, peu importe le royaume.

Le soldat Pierre Dupuis dit Lamontagne va apprendre qu'on ne touche pas à un roi !

Soldat du régiment de Carignan-Salières, Pierre Dupuis arrive avec la compagnie du capitaine Louis Petit en 1665. Après le licenciement des troupes en 1688, Pierre Dupuis aide plusieurs autres soldats de sa compagnie à s'établir dans la nouvelle seigneurie de Chambly.

À la suite d'une altercation avec le commandant du fort Saint-Louis, le sieur de Chambly, on arrête Dupuis. Le 4 février 1671, le Conseil souverain à

Québec le reconnaît coupable « *d'avoir mal parlé de la royauté en la personne du roi d'Angleterre et tenu un discours tendant à la sédition* ».

Pour le punir, il est condamné « à l'amende honorable » et sera :

« *Tiré des prisons par l'exécuteur de la haute justice pour être conduit, nu en chemise, la corde au col (cou) et la torche au poing, au-devant de la grande porte du Château Saint-Louis et d'en demander pardon au roi et, de là, conduit au poteau de la basse ville pour lui être imprimé une fleur de lys avec le fer chaud sur une de ses joues.* »

Pour compléter le tout, Dupuis subira « *le carcan pour y rester une demi-heure* », laissé à la risée publique.

Les peines criminelles en Nouvelle-France : examinons d'abord certaines définitions de mots ou d'expressions de l'époque.

L'amende honorable est une peine humiliante faite en public. Le criminel

est alors « *condamné d'aller nu en chemise, la torche au poing et la corde au cou, devant une église pour demander pardon à Dieu, au roi et à la justice* » de quelque méchante action.

Nu en chemise signifie sans autre vêtement qu'une chemise.

La torche, dans l'amende honorable, doit être portée à la main par le condamné; elle pèse deux livres (1 kilo).

Flétrir signifie imprimer sur une épaule ou la joue d'un condamné, une fleur de lys avec un fer chaud.

Le carcan est un outil pénal qu'on installe dans une place publique. Le criminel est attaché à un poteau à l'aide d'une chaîne et d'un anneau de fer au cou. Le but est de l'exposer à la risée publique durant quelques heures.

Tiré de La scandaleuse Nouvelle-France de Guy Giguère

Quand l'étudiant écrivait ses manuels de science

Par Laurent Houde

Mon père, William Houde, a fait ses études en agronomie à l'Institut agricole d'Oka, de 1918 à 1921. Ayant pu démontrer qu'il possédait déjà les sciences fondamentales qu'on y enseignait en première année, il fut autorisé à compléter son cours en trois ans au lieu de quatre et obtint son diplôme de bachelier en sciences agricoles quelques semaines avant son vingtième anniversaire.

De ses études il avait conservé neuf livres manuscrits dont cinq subsistent. Faits de papier ligné, ils sont composés de huit cahiers de quarante pages reliés entre eux sous une couverture rigide garnie de toile avec, sur le dessus, l'emblème de l'institut et sa devise, *In labore et scientia*.

L'étudiant utilisait ces livres « vierges » pour y rédiger les cours dictés par certains de ses professeurs qui n'étaient pas encore parvenus à en faire une œuvre écrite satisfaisante.

Toutefois, pour la vingtaine des matières enseignées, des manuels écrits sous forme de notes de cours polycopiées étaient à la portée des étudiants.

Il faut comprendre, qu'à cette époque, l'agronomie comme science universitaire était encore bien jeune. Arrivés à Oka en 1881 pour y fonder un monastère sur un domaine qui leur fut concédé, les Trappistes s'engagèrent d'y établir une ferme modèle et de se consacrer à la formation de jeunes agriculteurs. En 1908, leur ferme école devenait l'Institut Agricole d'Oka et s'affiliait à l'Université Laval en vue d'octroyer des diplômes universitaires. Pour arriver à ces fins il fallut développer la compétence d'un corps enseignant en évolution par des stages dans des universités étrangères, en même temps que certains moines s'appliquaient à obtenir des diplômes universitaires.

Les progrès de l'IAO furent rapides. Dès 1911, trois gradués de l'Institut, les premiers agronomes formés au Québec, obtinrent leur diplôme de bachelier en science agricole (BSA) de l'Université Laval.

Dans les années 1918 à 1921, tous les professeurs n'en étaient pas encore à l'étape de confier à l'impression des notes de cours susceptibles d'être bientôt remaniées. Tout en dictant leurs notes ils pouvaient se permettre d'expliquer et de commenter au besoin tout en retenant l'idée de préciser leur pensée. Cette façon de faire exigeait aussi d'eux de s'exprimer clairement, indiquant titres et sous-titres de leurs exposés et d'utiliser au besoin le tableau noir pour mettre en évidence des termes scientifiques nouveaux ou les schémas de machines agricoles, par exemple. À l'examen des cahiers manuscrits de mon père on devine bien ces façons de procéder des professeurs.

Dans le cours de zoologie du professeur Létourneau on note une attention particulière apportée à la classe des oiseaux dont l'utilité en agriculture est surtout la destruction des insectes. Leurs espèces, souligne-t-il, dépassent le million. Faisant image, il exprime qu'ils sont nombreux comme le sable de la mer. « Leur fécondité tient du prodige ! » Par exemple, « un simple couple de *bêtes à patates*, si rien ne mettait obstacle à sa multiplication, donnerait, dans le cours d'un été, naissance à 60 millions d'individus. »

Si certains insectes *bienfaiteurs* dévorent leurs frères nuisibles, leur action est très insuffisante par rapport aux besoins. « L'auxiliaire, l'aide chargé par la Providence de chasser ces insectes, de les empêcher de prendre la prépondérance, c'est *l'oiseau insectivore*. Sans lui, la famine nous décimerait. »

Dans leur développement rapide les oisillons ont besoin d'une nourriture animale riche et abondante pour former les muscles qui vont actionner leurs ailes. C'est la raison pour laquelle les parents ne servent que des insectes à leurs petits. Un chercheur a compté, qu'en douze heures, deux parents oiseaux firent 426 voyages à leur nid, y apportant à la nichée 848 larves.

Proportionnellement les oiseaux insectivores adultes sont moins voraces que leurs petits, mais de par leur nombre ils assument un imposant rôle insecticide.

« Je n'exagère pas, concluait le professeur, sans les oiseaux insectivores, la famine nous décimerait. Qui donc alors oserait, à moins d'être un idiot destructeur, toucher aux nids de ces oiseaux du bon Dieu, qui égayent les campagnes de leur ramage et nous défendent contre le dévorant fléau de l'insecte. »

Ces livres écrits sous la dictée ont, pour quelque temps, servis de manuels de référence à leurs possesseurs. Certains, plus que d'autres, en même temps que transmetteurs de connaissances, nous laissent entrevoir la personnalité du docte auteur dictant son savoir.



MARDI LE 18 MAI 2010 À 19 H 30

Notre prochaine conférence

Marcel Moussette vous propose une conférence sur la colonisation des milieux humides en Nouvelle-France.

Originaire de La Prairie, Monsieur Marcel Moussette nous entretiendra sur la colonisation des milieux humides en Nouvelle-France du point de vue de l'archéologie. En examinant divers établissements de colonisation dans des environnements humides de l'Acadie, du Canada et de la vallée du Mississippi aux XVII^e et XVIII^e siècles, l'archéologue Marcel Moussette se propose de rendre compte des stratégies de subsistance utilisées par les colons et des relations de ces derniers à ces environnements particuliers.

Le choix des sites archéologiques étudiés est fait de façon à présenter, autant que possible, un éventail des zones humides différentes, menant à des discussions et comparaisons d'une région à l'autre : Belle-Isle en Acadie, dans le marais d'eau salée du littoral atlantique ; l'île aux Oies en Canada, dans le marais d'eau saumâtre de l'estuaire moyen du Saint-Laurent ; La Prairie en Canada, dans la plaine de débordement du tronçon fluvial du Saint-Laurent et Cahokia au Pays des Illinois, dans la plaine de débordement du tronçon fluvial du Mississippi.



AU JOUR LE JOUR

Éditeur

Société d'histoire de
La Prairie-de-la-Magdeleine

Dépôt légal 2002

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1499-7312

COLLABORATEURS :

Coordination

Gaétan Bourdages

Rédaction

Gaétan Bourdages
Laurent Houde
Albert Lebeau

Révision

Jean-Pierre Yelle

Design graphique

François-B. Tremblay
www.bonmelon.com

Impression

SHLM

Siège social

249, rue Sainte-Marie
La Prairie (Québec) J5R 1G1

Téléphone

450-659-1393

Courriel

histoire@laprairie-shlm.com

Site Web

www.laprairie-shlm.com

Les auteurs assument l'entière responsabilité du contenu de leurs articles et ce, à la complète exonération de l'éditeur.

APPEL À NOS MEMBRES

Exposition sur les tramways de Montréal

Du 15 juin prochain jusqu'à la fin septembre la SHLM présentera une exposition sur les tramways de Montréal. Afin de bien garnir la présentation, nous sommes à la recherche d'objets liés à l'histoire des tramways.

Si vous possédez de ces objets ou si vous connaissez quelqu'un qui soit prêt à nous prêter du matériel relié aux tramways : « correspondances », tickets d'embarquement, photographies ou autres objets, nous serions heureux de les présenter au public visiteur.

N'hésitez pas à nous contacter.

Le contenu de votre bulletin mensuel

Le présent bulletin qui vous parvient dix fois l'an est d'abord le bulletin de nos membres. Or il arrive que nous ayons très peu de collaborateurs pour écrire dans ces pages. Pourtant, vous connaissez sans doute de magnifiques histoires à raconter sur La Prairie ; ne laissez pas ces souvenirs se perdre à jamais.

C'est avec plaisir que nous irons vous rencontrer pour recueillir vos récits et rendre tout cela par écrit.

Un seul numéro pour nous rejoindre :
450-659-1393



La Caisse populaire de
La Prairie commandite
l'impression du bulletin
Au jour le jour.